



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2022



POUR UN GRAND MONTRÉAL  
COMPÉTITIF, ATTRACTIF, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE



Communauté  
métropolitaine  
de Montréal

# TABLE DES MATIÈRES

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| <b>MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>                   | 3  |
| <b>MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>               | 4  |
| <b>PRÉSENTATION DE LA CMM</b>                 | 5  |
| TERRITOIRE ET PORTRAIT                        | 6  |
| NOS INSTANCES DÉCISIONNELLES                  | 7  |
| COMITÉ ET COMMISSIONS                         | 8  |
| <b>RÉALISATIONS 2022</b>                      | 9  |
| <b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>              | 10 |
| AMÉNAGEMENT                                   | 11 |
| AGRICULTURE                                   | 12 |
| CULTURE ET PATRIMOINE                         | 14 |
| <b>MOBILITÉ</b>                               | 15 |
| <b>ENVIRONNEMENT</b>                          | 17 |
| GESTION DES RISQUES D'INONDATION              | 21 |
| TRAME VERTE ET BLEUE                          | 22 |
| <b>HABITATION</b>                             | 23 |
| <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>               | 25 |
| <b>ÉQUIPEMENTS ET SERVICES MÉTROPOLITAINS</b> | 27 |
| <b>COMMUNICATIONS 2022</b>                    | 29 |
| COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES          | 30 |
| TRIBUNES PUBLIQUES                            | 31 |
| <b>OBSERVATOIRE GRAND MONTRÉAL</b>            | 32 |

CRÉDITS PHOTOS POUR LA PAGE COUVERTURE  
 Photo de gauche : Sylvie Li @ shoot Studio - Tourisme Montréal  
 Photo de droite: Jérémie LeBlond-Fontaine



# MOT DE LA PRÉSIDENTE

**VALÉRIE PLANTE** | Mairesse de Montréal et présidente de la CMM

En 2022, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a écrit une nouvelle page d'histoire, qui aura une incidence majeure sur la qualité de vie de la population actuelle et future du Grand Montréal et la capacité de la région à s'adapter et à faire face aux changements climatiques.

Avec à sa tête une nouvelle cohorte d'élu·es et la reprise progressive des activités en présentiel, dont les rencontres des commissions remaniées, la CMM a rapidement intensifié ses efforts dans l'ensemble de ses champs d'intervention, mais plus particulièrement en matière d'aménagement du territoire et d'environnement.

Peu après avoir lancé un appel à l'action pour inciter les municipalités à adopter des règlements interdisant la distribution des sacs de plastique pour emplettes de toutes épaisseurs ainsi que certains articles à usage unique, la CMM a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) établissant une mesure de conservation sur 22,1 % du territoire métropolitain. Qui plus est, s'alignant sur les

recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour répondre à l'urgence climatique et assurer un avenir viable aux générations futures, elle s'est engagée, lors de la COP15 tenue à Montréal en décembre, à rehausser encore son objectif pour atteindre 30 % de territoire protégé d'ici 2030.

L'année 2022 a également été marquée par le lancement des travaux d'élaboration d'un plan pour nous aider à lutter efficacement contre les changements climatiques, de même que l'achèvement de la révision périodique du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Soumis en consultation publique en vue de son entrée en vigueur en 2024, ce plan visera à favoriser davantage la réduction à la source afin de diminuer les quantités de déchets et de matières recyclables générés d'ici 2030.

**En 2022, la CMM a écrit une nouvelle page d'histoire, qui aura une incidence majeure sur la qualité de vie de la population actuelle et future du Grand Montréal.**

En habitation, nous avons continué de sonner l'alarme concernant la crise de l'abordabilité du logement, caractérisée par une hausse inquiétante des loyers. S'appuyant sur un portrait exhaustif publié en mai, la commission de l'habitation et de la cohésion sociale s'est affairée à élaborer la toute première Politique métropolitaine d'habitation. Adoptée dès novembre, celle-ci mise sur une planification intégrée de l'habitation et de l'aménagement du territoire, dont le principal objectif est d'assurer un financement suffisant et prévisible du logement social et communautaire.

L'année a été tout aussi occupée du côté du développement économique, alors que le projet de Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2022-2031 a fait l'objet d'une consultation publique, avant d'être adopté par le conseil. Cette nouvelle mouture guidera les stratégies et les actions de la CMM au cours des prochaines années pour accélérer le changement vers une économie plus productive, plus inclusive et plus verte, et accroître ainsi la richesse collective d'ici 2031.

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

MASSIMO  
IEZZONI

Pour une 10<sup>e</sup> année, nous avons poursuivi la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et le monitoring de ses objectifs. Nous avons toutefois entamé en 2022 une réflexion et même quelques actions dans le cadre de sa révision, qui permettra d'actualiser certains éléments à la lumière des plus récents travaux et bilans.

C'est ainsi que nous avons adopté deux RCI; l'un pour accélérer la protection des milieux naturels et de certaines espèces menacées de la région, l'autre pour favoriser la reconversion et la renaturation de secteurs en espaces verts. Nous avons par la suite formé une commission spéciale, composée de 16 élu-es, mandatée officiellement pour mener à bien les travaux de révision du PMAD, dont la nouvelle mouture sera adoptée au plus tard en juin 2025.

Nous avons également continué de soutenir les municipalités dans la réalisation de projets de planification et d'aménagement de quartiers TOD, dans le but de concevoir des milieux de vie complets et diversifiés, autour des réseaux de transport collectif. En 2022, sept projets novateurs ont reçu une aide financière totalisant près de 700 000 \$.

En agriculture, deux rapports importants ont été déposés cette année, soit le portrait des activités agricoles urbaines, qui a permis d'identifier les besoins pour soutenir le développement de ce type d'agriculture dans le futur, et celui de la table métropolitaine sur la sécurité alimentaire, qui cible 11 projets structurants pouvant contribuer à renforcer la sécurité alimentaire dans la région.

En 2022, nous avons adopté le Plan d'action pour la reconnaissance et la protection des Montérégiennes qui comprend 15 actions et vise, entre autres, l'amélioration des outils d'urbanisme et l'obtention d'un statut. La nouvelle commission

**Je remercie les membres de notre équipe et les élu-es pour leur engagement et leur efficacité; c'est grâce à eux que nous pourrons concrétiser notre vision.**

de la culture et du patrimoine a pour sa part entamé les travaux d'élaboration d'un plan métropolitain sur le développement culturel ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine.

En matière de mobilité, la CMM a poursuivi son étroite collaboration avec ses différents partenaires, en plus de réaliser divers travaux, dont un portrait de la mobilité des marchandises dans le Grand Montréal ainsi qu'un appel d'offres public en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité d'un système de tarification kilométrique.

Ce n'est là que quelques-uns de nos accomplissements et à la lecture de ce bilan vous constaterez vite que 2022 a été une année particulièrement marquante pour la CMM. Je remercie d'ailleurs les membres de notre équipe et les élu-es pour leur engagement et leur efficacité; c'est grâce à eux que nous pourrons concrétiser notre vision et bâtir un Grand Montréal compétitif, attractif, solidaire et responsable.



# PRÉSENTATION DE LA CMM

Créée en 2001, la CMM est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 4,1 millions de personnes réparties sur plus de 4 370 km<sup>2</sup>. La CMM exerce des compétences dans les domaines stratégiques qui façonnent le territoire et le développement de la région: l'aménagement du territoire, la mobilité, l'environnement, l'habitation, le développement économique, ainsi que le développement culturel.

Depuis 2010, elle possède la compétence prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour adopter et maintenir en vigueur sur son territoire un PMAD.

## MISSION

Planifier, coordonner et financer les compétences stratégiques qui façonnent le territoire et le développement de la région.

## VISION

Mettre le cap sur le monde et bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable.

## OBJECTIF

Rejoindre le peloton de tête des 10 meilleures régions nord-américaines en développant des projets rassembleurs.

## CHAMPS D'INTERVENTION ET PRINCIPAUX OBJECTIFS



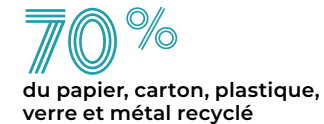
### AMÉNAGEMENT



### MOBILITÉ



### ENVIRONNEMENT



### HABITATION



### ÉCONOMIE



82  
MUNICIPALITÉS  
ET 14 MRC

dont **533 km<sup>2</sup>** de surfaces aquatiques et  
**2 203 km<sup>2</sup>** de terres agricoles protégées,  
soit **58 %** du territoire



**48 %** DE LA POPULATION DU QUÉBEC

**2,3** MILLIONS  
D'EMPLOIS DANS  
LA RMR en 2022

soit **53 %** des emplois du Québec,  
dont environ **10 %** dans les hautes  
technologies

**308 G\$ CA**  
**DE PIB AUX PRIX**  
**DU MARCHÉ en 2022**

soit **55,7 %** du PIB du Québec

## NOS INSTANCES

## DÉCISIONNELLES

Les affaires de la CMM sont dirigées par un conseil composé de 28 élus-es municipaux représentant les cinq secteurs géographiques. La présidence est assurée par la mairesse de Montréal. Un comité exécutif composé de 8 élus-es, également représentatifs du territoire métropolitain, fournit divers avis au conseil et veille à ce que la loi, les règlements et les résolutions soient appliqués.

## CONSEIL

## PRÉSIDENTE

**Valérie Plante**

Mairesse de la Ville de Montréal

## VICE-PRÉSIDENT

**Stéphane Boyer**

Maire de la Ville de Laval

## AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

**Richard Deschamps**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Michel Gibson**

Maire de la Ville de Kirkland

**Nathalie Goulet**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Laurence Lavigne Lalonde**

Mairesse de l'arrondissement Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension

**François Limoges**

Membre du conseil de la Ville de Montréal, maire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

**Beny Masella**

Maire de la Ville de Montréal-Ouest

**Peter McQueen**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Jérôme Normand**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Dominique Ollivier**

Présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal

**Sylvain Ouellet**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Jocelyn Pauzé**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Marie Plourde**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Luc Rabouin**

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

## LAVAL

**Sandra El-Helou**

Membre du conseil de la Ville de Laval

**Yannick Langlois**

Membre du conseil de la Ville de Laval

## AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

**Catherine Fournier**

Mairesse de la Ville de Longueuil

**Ludovic Grisé Farand**

Maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

**Jean Martel**

Maire de la Ville de Boucherville

## COURONNE NORD

**Denis Martin**

Maire de la Ville de Deux-Montagnes

**Sébastien Nadeau**

Maire de la Ville de L'Assomption

**Guillaume Tremblay**

Maire de la Ville de Mascouche

**Eric Westram**

Maire de la Ville de Rosemère

## COURONNE SUD

**Martin Damphousse**

Maire de la Ville de Varennes

**Patrick Marquès**

Maire de la Ville de Carignan

**Lise Michaud**

Mairesse de la Ville de Mercier

**Guy Pilon**

Maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion

## COMITÉ EXÉCUTIF

## PRÉSIDENTE

**Valérie Plante**

Mairesse de la Ville de Montréal

## VICE-PRÉSIDENTE

**Catherine Fournier**

Mairesse de la Ville de Longueuil

## MEMBRES

**Stéphane Boyer**

Maire de la Ville de Laval

**Martin Damphousse**

Maire de la Ville de Varennes

**Denis Martin**

Maire de la Ville de Deux-Montagnes

**Dominique Ollivier**

Présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal

**Sylvain Ouellet**

Membre du conseil de la Ville de Montréal

**Luc Rabouin**

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

## COMITÉ ET

## COMMISSIONS

Le conseil a créé cinq commissions permanentes et un comité consultatif agricole, ces instances étant consultatives. En 2022, une commission spéciale regroupant 16 élus-es a été mise sur pied afin de mener à bien la révision du PMAD.

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA MOBILITÉ**

**Mandat permanent :** Consulter les MRC/agglomérations du territoire concernant les demandes de modification du PMAD déposées par celles-ci.

**Mandat à durée déterminée :** Élaborer un portrait et diagnostic de la mobilité des marchandises dans le Grand Montréal.

08

MEMBRES

07

SÉANCES RÉGULIÈRES EN 2022

[< En savoir plus](#)**COMMISSION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE**

**Mandat à durée déterminée :** Élaborer et proposer un projet de plan métropolitain favorisant le développement culturel ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine.

08

MEMBRES

06

SÉANCES RÉGULIÈRES EN 2022

[< En savoir plus](#)**COMMISSION DE L'HABITATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

**Mandat à durée déterminée :** Élaborer un projet de politique métropolitaine d'habitation destiné à la consultation publique.

08

MEMBRES

09

4 régulières + 5 dans le cadre de la consultation publique sur le projet de politique

[< En savoir plus](#)**COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

**Mandat permanent :** Formuler des recommandations à l'égard des demandes de modification du PMAD déposées par une MRC/agglomération et qui concernent le territoire ou les activités agricoles.

10

MEMBRES

03

SÉANCES RÉGULIÈRES EN 2022

[< En savoir plus](#)**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**Mandat à durée déterminée :** Proposer un projet de PMGMR destiné à la consultation publique.

08

MEMBRES

10

SÉANCES RÉGULIÈRES EN 2022

[< En savoir plus](#)**COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI**

**Mandat permanent :** Assurer le suivi de la mise en œuvre du PMDE et du rapport annuel du vérificateur externe de la CMM.

**Mandat à durée déterminée :** Élaborer et recommander au comité exécutif un projet de PMDE 2022-2031

08

MEMBRES

07

SÉANCES RÉGULIÈRES EN 2022

[< En savoir plus](#)

# RÉALISATIONS 2022



AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



MOBILITÉ



ENVIRONNEMENT



HABITATION



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



ÉQUIPEMENTS ET  
SERVICES MÉTROPOLITAINS



COMMUNICATIONS



OBSERVATOIRE  
GRAND MONTRÉAL

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



En 2022, la CMM a poursuivi, pour une 10<sup>e</sup> année, la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et les actions qui en découlent, dont les objectifs visent à assurer la compétitivité et l'attractivité du Grand Montréal dans la perspective d'un aménagement et d'un développement durables du territoire métropolitain.

## AMÉNAGEMENT

### ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE 2022-96 CONCERNANT LES MILIEUX NATURELS

Le 28 avril 2022, la CMM a adopté un **règlement de contrôle intérimaire historique** (RCI) afin d'accélérer la protection et la mise en valeur des milieux naturels du territoire métropolitain, notamment ceux abritant des espèces menacées telles que la rainette faux-grillon de l'Ouest.

Ce RCI interdit toute intervention dans les milieux naturels d'intérêt métropolitain, sauf exceptions prévues, et **cible plus de 12 000 hectares. Ainsi, un peu plus de 53 000 hectares (ha), soit 22,1 % du territoire métropolitain**, font désormais l'objet de mesures de conservation. Mesure temporaire et préventive qui précède la révision du PMAD, celui-ci a fait l'objet de 264 demandes d'information en 2022.

Protection du territoire s'applique à

**22,1 %**

DU TERRITOIRE  
DU GRAND  
MONTRÉAL

=

Une superficie équivalente

**à l'île  
de MTL**



**LA CMM  
PREND LES  
GRANDS MOYENS**  
pour accélérer la protection des  
milieux naturels et des espèces menacées

### UNE ANNOUNCE HISTORIQUE



Aujourd'hui, la CMM pose un geste historique pour répondre à la crise climatique en matière d'aménagement et rassurer les citoyens de plus en plus préoccupés par les questions environnementales. Avec ce règlement, nous freinons la pression sur nos milieux naturels et protégeons les espèces en situation précaire les plus rares.



**Valérie Plante**, mairesse de Montréal et présidente de la CMM



## ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 2022-97 CONCERNANT LES ESPACES PRÉSENTANT UN POTENTIEL DE RECONVERSION EN ESPACE VERT OU EN MILIEU NATUREL

**Adopté le 16 juin 2022**, ce RCI vise à favoriser la reconversion et la renaturalisation d'espaces verts dans le Grand Montréal et soutient l'atteinte des cibles de protection du territoire désormais requises pour assurer un avenir viable aux générations futures. Incluant d'abord six terrains de golf, **le règlement a été modifié le 22 septembre** pour intégrer trois golfs additionnels, portant à 474 ha la superficie d'espaces présentant un potentiel de reconversion en espace vert ou en milieu naturel protégés.

## AVIS MÉTROPOLITAINS

En 2022, 80 dossiers ont été analysés afin de s'assurer qu'ils répondent aux orientations, aux objectifs et aux critères du PMAD ainsi qu'à l'orientation 10 du gouvernement du Québec relative à la complémentarité des planifications métropolitaine et péri-métropolitaine. De ce nombre, 38 avis concernaient les MRC ou les agglomérations du Grand Montréal, 25 avis visaient les MRC contigües au territoire métropolitain, 16 recommandations ont été transmises à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) tandis qu'un avis a été adressé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour un projet d'Hydro-Québec.

## PROGRAMME TOD

La CMM a poursuivi la mise en œuvre de la phase III du Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD (Transit-Oriented Development). En 2022, sept projets novateurs ont reçu **une aide financière totalisant près de 700 000 \$**. Le bureau de projet a également réalisé un bilan du programme, qui estime qu'à la fin de la phase III en 2023, **plus de 4 M\$ auront été octroyés depuis sa mise en place**.

## AGRICULTURE

### AGRICULTURE URBAINE

**En 2022**, le comité consultatif agricole a réalisé un portrait du développement de l'agriculture urbaine sur le territoire métropolitain. Les acteurs du milieu consultés ont notamment souligné l'importance d'offrir un appui financier aux initiatives agricoles urbaines et d'intégrer les pratiques aux outils de planification territoriale. Les constats de ce portrait seront pris en compte dans le cadre des travaux de révision du PMAD.

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Mandatée par la CMM pour identifier et prioriser des actions visant à favoriser la résilience du système bioalimentaire métropolitain, la table métropolitaine sur la sécurité alimentaire a déposé son rapport en juin 2022, dans lequel **11 projets structurants contribuant à renforcer la sécurité alimentaire ont été ciblés**.



### PARC MÉTROPOLITAIN AGRICOLE À BROSSARD

La CMM a posé un geste sans précédent en vue de la création du tout premier parc métropolitain agricole : elle a déposé une offre d'achat aux propriétaires de trois lots d'une superficie totale de 21,5 hectares aux abords de la future station terminale du REM à Brossard. Grâce à l'appui de la Ville de Brossard et de la CDPQ Infra, la CMM s'assure de la préservation des terres agricoles tout en réaffirmant son ambition de mettre sur pied un réseau de parcs métropolitains agricoles dédiés à l'innovation en agriculture périurbaine et à une plus grande autonomie alimentaire.



La CMM a déposé une offre d'achat aux propriétaires de trois lots d'une superficie totale de 21,5 hectares aux abords de la future station terminale du REM à Brossard.

### DES INITIATIVES POUR FAVORISER UNE AGRICULTURE DURABLE

#### < PROGRAMME DE COMPENSATION AUX MUNICIPALITÉS RURALES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

En 2022, la CMM a obtenu le renouvellement de son entente financière avec le gouvernement du Québec pour deux années. **Une somme totale de 5 M\$ par an sera ainsi versée aux 19 municipalités rurales du Grand Montréal** pour compenser le fait qu'elles sont limitées dans leur développement et pour protéger les terres agricoles de la CMM.

#### < PROGRAMME DE REMISE EN CULTURE DE FRICHES AGRICOLES

Mis en place en 2021, ce programme permet d'appuyer la réalisation de projets favorisant l'occupation optimale de la zone agricole par des activités agricoles et d'accroître la superficie de terres cultivées dans le Grand Montréal. **À ce jour, près de 6 000 ha de terres ayant un potentiel de remise en culture ont été identifiés.**

#### < PROJET L'ARTERRE

Au terme de sa 4<sup>e</sup> année, L'ARTERRE a réalisé 18 jumelages et a accompagné 233 aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles pour la conclusion de 39 autres ententes hors L'ARTERRE.



© Laurène Tinel - Tourisme Montréal

## CULTURE ET PATRIMOINE

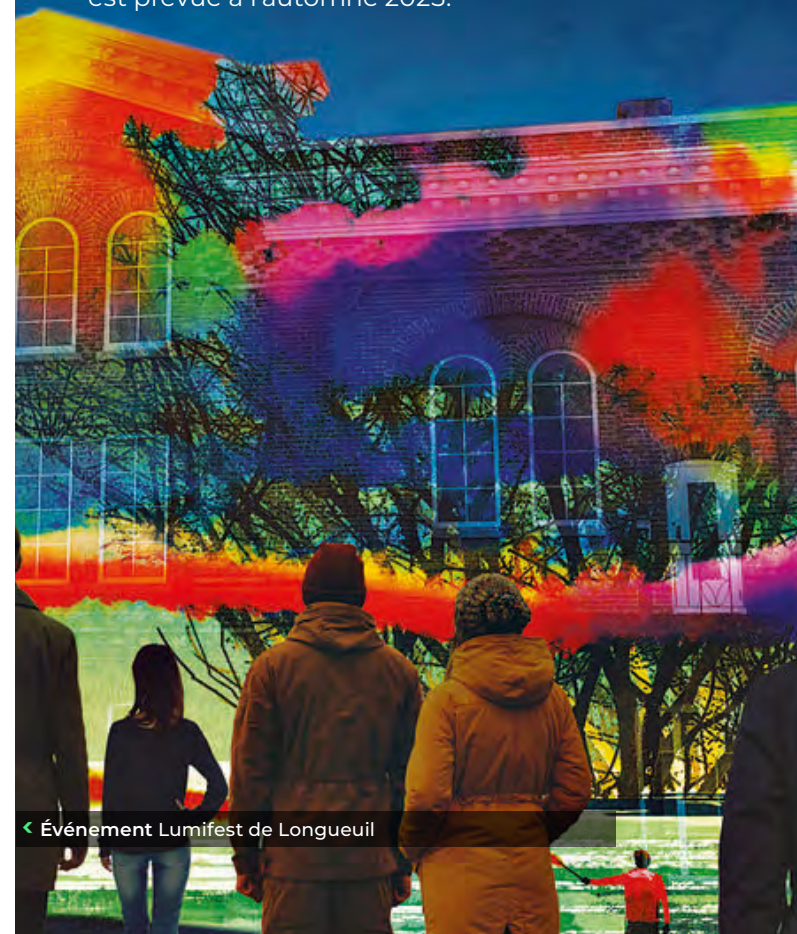
### PLAN D'ACTION POUR LA RECONNAISSANCE ET LA PROTECTION DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES

**Adopté en septembre 2022**, après un an de travaux d'élaboration, le Plan d'action pour la reconnaissance et la protection des Montérégiennes comprend 15 actions et vise, entre autres, l'amélioration des outils d'urbanisme et l'obtention d'un statut en guise de reconnaissance et de protection pour les Montérégiennes. Ces travaux ont été réalisés par un comité formé par la CMM, tandis que les interventions ciblées seront menées par différents acteurs – MRC, municipalités et groupes de protection, dont la Coalition des Montérégiennes chargée de l'élaboration des plans de conservation.



### PLAN DE DÉVELOPPEMENT EN CULTURE ET PATRIMOINE

Les membres de la commission de la culture et du patrimoine, appuyés par les avis d'experts et de représentants des administrations des cinq secteurs de la CMM, ont poursuivi en 2022 leurs travaux d'élaboration d'un plan métropolitain sur le développement culturel ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine. L'adoption de ce plan est prévue à l'automne 2023.



Événement Lumifest de Longueuil

# MOBILITÉ



Dans le but de permettre à la région métropolitaine de s'engager réellement sur la voie de la mobilité durable grâce à des réseaux de transport collectif et actif plus structurants et performants, la CMM a poursuivi son étroite collaboration avec ses différents partenaires en 2022, en plus de réaliser divers travaux.



## COLLABORATION AVEC L'ARTM, LES OPTC ET AUTRES PARTENAIRES

En collaboration avec Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), la CMM a poursuivi cette année ses efforts de sensibilisation aux enjeux de financement en transport collectif auprès des paliers de gouvernement supérieur. De plus, la CMM a approuvé deux dérogations relatives à sa Politique de financement de l'ARTM, deux règlements d'emprunt de la Société de transport de Montréal (STM) et les programmes des immobilisations de l'ARTM et de certains organismes publics de transport en commun (OPTC). La CMM a également contribué à l'élaboration du règlement sur les redevances de la ligne bleue, la taxe sur l'immatriculation et la Vision 2050 de l'ARTM, en plus de participer à plusieurs comités.



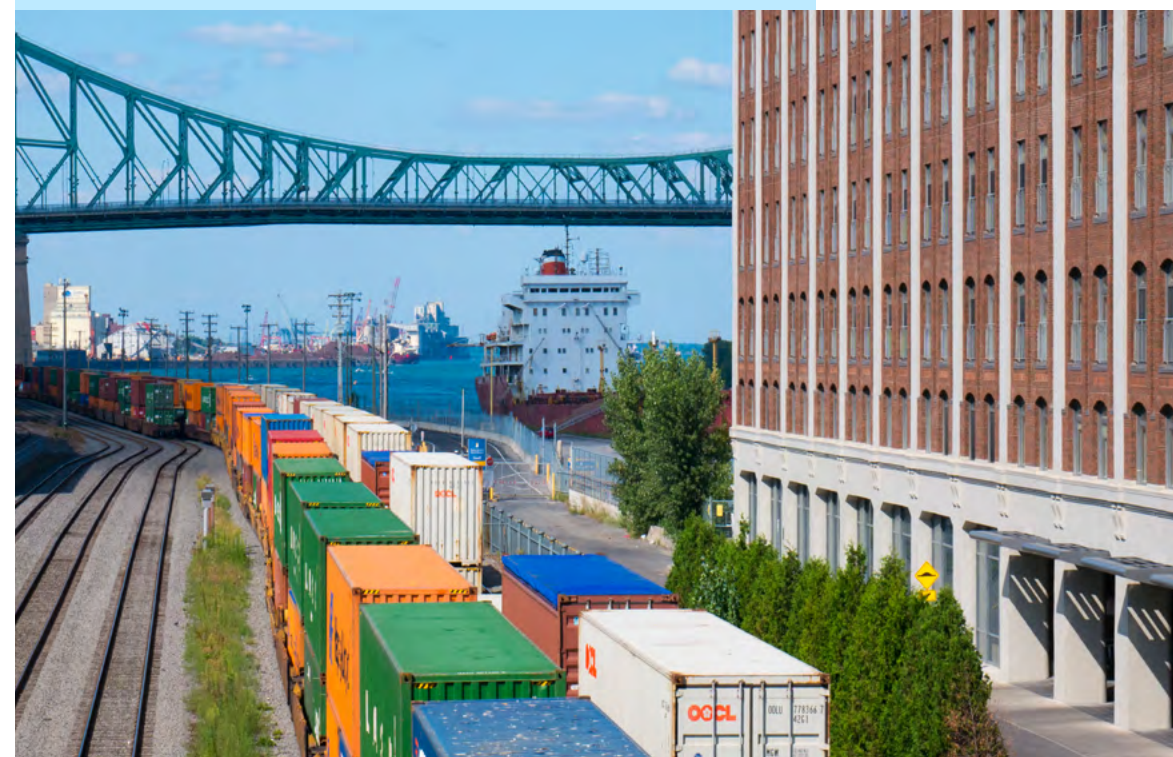
## VERS UNE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

À l'automne 2022, la CMM a lancé un processus d'appel d'offres public en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité d'un système de tarification kilométrique afin de financer le transport collectif dans le Grand Montréal, alors que l'essor de l'électrification du parc automobile contribuera à la réduction des revenus de la taxe sur l'essence dans les prochaines années.

Abordant les différentes modalités applicables à l'implantation et l'opérationnalisation d'un tel système, cette étude contribuera à alimenter la réflexion des élu-es de la CMM, de même que les travaux du gouvernement du Québec dans le cadre du chantier sur le financement de la mobilité durable.

## PORTRAIT DE LA MOBILITÉ DES MARCHANDISES

La CMM a poursuivi en 2022 la réalisation d'un diagnostic de la mobilité des marchandises sur le territoire du Grand Montréal, en vue de broser un portrait exhaustif des principaux enjeux et impacts concernant les différents modes de transport de marchandises (routier, ferroviaire, maritime et aérien) dans la région.



# ENVIRONNEMENT



En matière d'environnement, l'année 2022 a été marquée notamment par les travaux de révision périodique du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) et l'élaboration d'un plan pour renforcer notre résilience et notre adaptation aux changements climatiques.



### PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024-2030

Au terme de son mandat d'élaboration du nouveau PMGMR, la commission de l'environnement et de la transition écologique a déposé, en novembre 2022, un projet de plan qui sera en vigueur pour la période 2024-2030. Dès lors soumis en consultation publique, celui-ci propose 41 mesures pour favoriser la réduction à la source.

**41**  
**MESURES**  
pour favoriser  
la réduction  
à la source

### PLAN MÉTROPOLITAIN DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La commission a amorcé en 2022 les travaux d'élaboration d'un plan métropolitain de lutte contre les changements climatiques. Le dépôt de ce plan est prévu pour 2023.



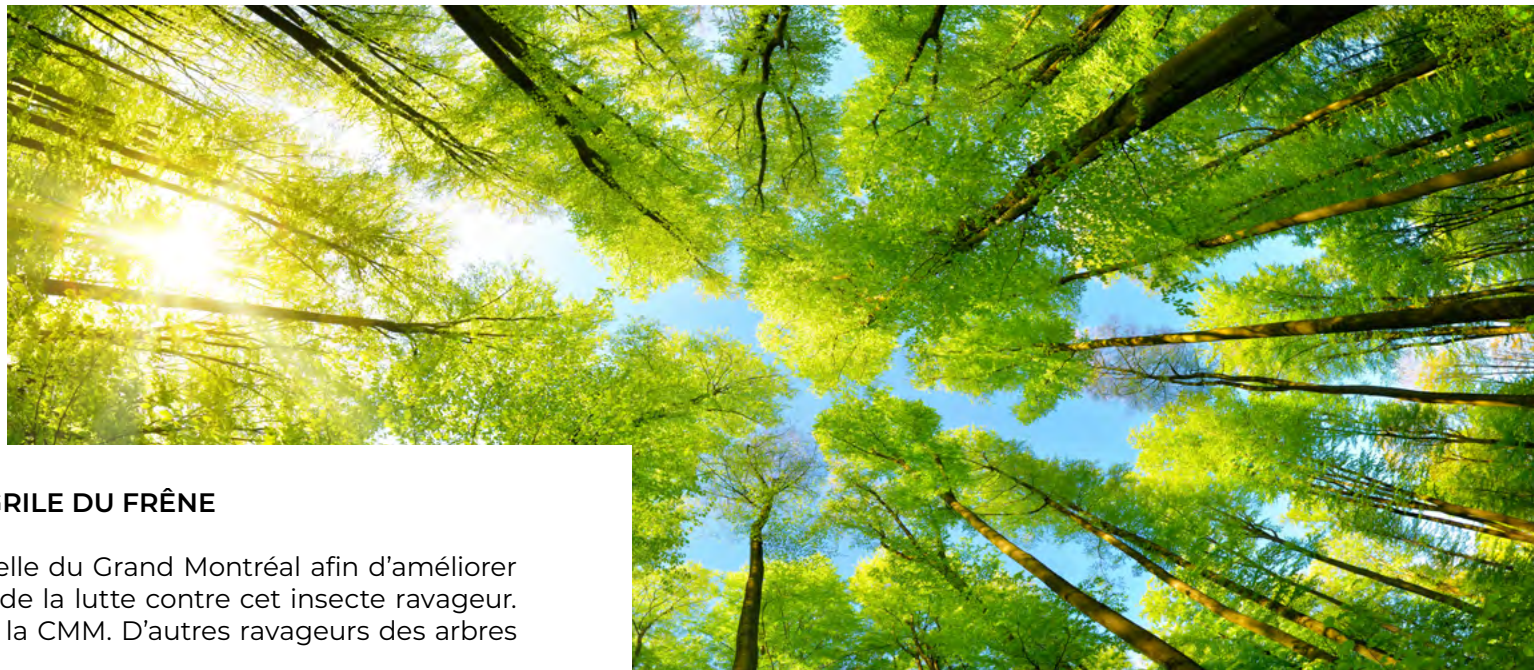
La Presse Canadienne

### ASSAINISSEMENT DE L'AIR

Cinq ans après sa dernière mise à jour, le règlement 2001-10 sur les rejets à l'atmosphère a fait l'objet de modifications destinées à préciser certains éléments et à faciliter son application. Afin de répondre aux questions des entreprises et de la population, une séance d'information publique a été tenue conjointement avec la Ville de Montréal, qui est responsable de l'application de ce règlement touchant uniquement l'agglomération de Montréal.

## CANOPÉE ET COUVERT FORESTIER

La CMM a publié les données du couvert forestier et de l'indice canopée métropolitain 2021, qui s'étalent maintenant sur 10 ans. En réponse à la baisse observée, la CMM a entamé la préparation d'un plan d'action, incluant la réalisation d'une carte de potentiel de boisement ciblant les secteurs du territoire propices à recevoir de jeunes plants d'arbres.



## STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE

La CMM a poursuivi ses travaux de coordination à l'échelle du Grand Montréal afin d'améliorer ses connaissances des impacts de l'agrile et l'efficacité de la lutte contre cet insecte ravageur. Plusieurs municipalités ont pu bénéficier du soutien de la CMM. D'autres ravageurs des arbres sont aussi sous surveillance.

**La rainette faux-grillon de l'Ouest, présente le niveau de menace le plus élevé.**



## PORTAIT DE HUIT ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE DANS LE GRAND MONTRÉAL

Mis sur pied en 2016, le groupe de travail intergouvernemental pour la protection des habitats et des espèces terrestres en péril au Québec a déposé son Rapport sur l'état de situation de huit espèces en situation précaire sur le territoire du Grand Montréal en février 2022. Ce portrait identifie les principales menaces affectant les habitats de ces espèces. **On compte parmi celles-ci la rainette faux-grillon de l'Ouest, qui présente le niveau de menace le plus élevé.**



## COP15 : UNE VISION NATURE 2030 POUR LE GRAND MONTRÉAL

Le 10 décembre 2022, dans le cadre de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15), la CMM a annoncé qu'elle adhérerait aux objectifs des Nations Unies visant à protéger la nature et à contrer la perte de biodiversité. **Elle s'est ainsi engagée à atteindre l'objectif de 30 % de milieux naturels protégés dans le Grand Montréal d'ici 2030.**

Pour y parvenir, la CMM profitera de la révision du PMAD pour revoir les objectifs de protection des milieux naturels et agira sur plusieurs fronts, dont les acquisitions de milieux naturels, la renaturation et la reconversion en espace vert de certains secteurs, la création d'un réseau de parcs métropolitains et le boisement.



◀ Conférence de presse de la COP15

# 30%

**DE MILIEUX NATURELS  
PROTÉGÉS DANS LE  
GRAND MONTRÉAL  
D'ICI 2030**

## GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Depuis 2018, le Bureau de projet de gestion des risques d'inondation (BPGRI) de la CMM s'affaire à cartographier les cours d'eau du Grand Montréal afin d'établir des prévisions d'inondation et de réaliser une planification optimisée du territoire pour accroître sa résilience aux inondations, dont la fréquence augmentera en raison des changements climatiques.

Cet exercice s'est poursuivi en 2022 avec la cartographie des rivières Richelieu et Saint-Jacques, de même que sept cours d'eau locaux – rivières Châteauguay, Saint-Régis, Saint-Pierre, L'Assomption, de l'Achigan, Aux Chiens et Mascouche, pour lesquels des activités de modélisation ont également été entamées.

En plus d'assurer la maintenance de son réseau de 29 stations de mesure des niveaux d'eau et l'installation de cinq nouvelles stations, **le BPGRI a procédé à l'acquisition d'une multitude de données et d'images, notamment à l'aide de drones et d'un relevé lidar aéroporté.**

### CRUES GRAND MONTRÉAL

Le site Crues Grand Montréal a fait l'objet de plusieurs améliorations en 2022, dans le but de mieux soutenir la population des secteurs à risque d'inondation et les intervenants impliqués dans leur gestion. Des prévisions pour les rivières Richelieu, L'Assomption, Saint-Jacques et Châteauguay y ont par ailleurs été ajoutées.



## LE BPGRI

+200

réponses fournies  
au sujet des zones  
inondables et du RCI

### PARTENARIATS ET ACCOMPAGNEMENT

Le BPGRI a réalisé de nombreuses analyses pour appuyer les municipalités dans le cadre de leurs travaux et projets de résilience et de protection contre les inondations. Il a en outre répondu à plus de 200 demandes d'information au sujet des zones inondables et du RCI sur les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation. L'équipe a traité une vingtaine de demandes de données, dont plusieurs ont mené à la conclusion d'une entente visant le partage des informations recueillies. Le BPGRI s'est aussi impliqué dans une douzaine de comités ministériels, dont le comité consultatif dédié à l'élaboration de la réglementation et les comités municipaux des quatre bureaux de projet présents sur le territoire métropolitain.

## TRAME VERTE ET BLEUE

La Trame verte et bleue (TVB) est un réseau récréo-touristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti du Grand Montréal. Le programme d'aide financière qui en découle permet de soutenir la réalisation de projets locaux au bénéfice des citoyens.

La première phase de la TVB a permis de réaliser des projets d'acquisition et de mise en valeur de milieux naturels d'une valeur de 180 M\$. Démarrée en 2020, la seconde phase de la TVB a offert un financement à une vingtaine de projets achevés ou en voie de l'être sur le territoire métropolitain. Une trentaine de projets additionnels ont été identifiés.

### EN 2022, CE PROGRAMME A FINANCÉ 7 PROJETS D'ACQUISITION

- < **126 ha** : Sentiers de la Presqu'île – villes de Repentigny et Mascouche
- < **30 ha** : Bois Sainte-Dorothée, de l'Équerre et d'Auteuil – Ville de Laval
- < **17,4 ha** : Secteur Du Parchemin – Ville de Boucherville
- < **13 ha** : Île Locas – Ville de Laval
- < **2 lots** : Boisé Du Tremblay – Ville de Longueuil
- < **25 ha** : Bois Saint-François – Ville de Laval
- < **19 ha** : Boisé Sabourin – Ville de Saint-Bruno-de-Montarville



< Boisé Du Tremblay – Ville de Longueuil  
Valérie Plante, Catherine Fournier, Tournée de la Présidente



© Île Locas - Ville de Laval

### ET LE PARACHÈVEMENT DE

04

PROJETS DE  
MISE EN VALEUR

- < Un nouveau circuit nautique dans le fleuve Saint-Laurent
- < La Ville de Delson inaugure le parc du Centenaire
- < Un nouveau sentier accessible et inclusif aménagé au bois de l'Équerre à Laval
- < Inauguration de la place François-De Sales-Gervais à Contrecoeur



Dans le contexte actuel, avec la crise de l'abordabilité du logement et la nécessité d'optimiser l'espace disponible sans empiéter sur les milieux naturels et agricoles, la CMM a mis les bouchées doubles en 2022 afin de favoriser la création de milieux de vie durables et inclusifs.

## POLITIQUE MÉTROPOLITAINE D'HABITATION

La commission de l'habitation et de la cohésion sociale a notamment livré la toute première Politique métropolitaine d'habitation (PMH). En s'appuyant sur le Portrait de l'habitation dans le Grand Montréal, la commission a mené une consultation publique à l'été 2022 afin de discuter collectivement des enjeux en habitation et de dégager une vision métropolitaine. **Plus de 60 organisations de tous les horizons ont présenté leurs recommandations à la commission.**

Adoptée le 24 novembre, la Politique identifie des objectifs, des actions et des priorités qui guideront les 82 municipalités de la CMM dans leurs interventions en matière d'habitation et d'aménagement du territoire. La CMM a également profité de sa participation au Sommet de l'habitation organisé par le maire de Laval et la mairesse de Longueuil pour faire connaître cette nouvelle vision métropolitaine.



◀ Conférence de presse pour le lancement de la Politique métropolitaine d'habitation



◀ Consultation publique à l'été 2022



## LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE

La CMM a poursuivi ses remboursements en logement social, lesquels soutiennent, année après année, le parc d'habitations à loyer modique (HLM), les Habitations Jeanne-Mance et les ménages bénéficiaires du programme de Supplément au loyer (PSL) ainsi que la construction de coopératives et d'OBNL d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis. Les remboursements ont totalisé 42 M\$ en 2022.

La commission a d'ailleurs produit son rapport annuel sur le suivi du financement du logement social et abordable et a suivi de près la révision des programmes gouvernementaux, dont la création du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) et le déploiement d'ententes avec de nouveaux partenaires financiers, dont le Fonds de solidarité FTQ et le Mouvement Desjardins.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2022 a été marquée par la tenue d'une consultation publique, puis l'adoption du nouveau Plan métropolitain de développement économique (PMDE), un outil essentiel pour accroître la compétitivité et l'attractivité du Grand Montréal au sein de l'économie mondiale.

© Stéphan Poulin - Tourisme Montréal



## PLAN MÉTROPOLITAIN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2022-2031

Le conseil de la CMM a adopté en novembre le PMDE 2022-2031. Déterminant les enjeux communs et les orientations stratégiques pour la région, cette troisième mouture du PMDE vise à accélérer le changement vers une économie plus productive, plus inclusive et plus verte. Le plan identifie 30 actions articulées autour de 4 axes d'intervention.

Élaboré par la commission du développement économique, des finances et de l'emploi, dont les travaux ont été appuyés par la table métropolitaine de développement économique, le PMDE 2022-2031 est le résultat d'une démarche consultative et participative auprès des acteurs économiques de la région et de la population.

04 AXES  
D'INTERVENTION

30 ACTIONS

## REVALORISATION DES ESPACES INDUSTRIELS

La CMM a entamé en 2022 les travaux pour la mise sur pied d'un programme de revalorisation des espaces industriels visant à accélérer la transition écologique des parcs, des terrains et des bâtiments industriels du Grand Montréal.



## COMPÉTITIVITÉ SECTORIELLE ET ATTRACTION D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

La CMM apporte un soutien financier à 10 grappes industrielles, dont les activités contribuent à accroître l'attractivité et la compétitivité du Grand Montréal. Outre le renouvellement du financement de certaines grappes, plusieurs initiatives en collaboration avec la CMM ont été lancées au cours de l'année.

La CMM détient de surcroît une compétence exclusive en matière de promotion économique du Grand Montréal. Elle confie le mandat d'attirer des investissements étrangers à l'organisme Montréal International qui, en 2022, a accompagné 102 projets totalisant 3 581 G\$ en investissements étrangers sur le territoire de la CMM.



# ÉQUIPEMENTS ET SERVICES MÉTROPOLITAINS

En 2022, la CMM a continué de soutenir les activités des équipements à caractère métropolitain et du service 211 Grand Montréal, qui participent tous à leur façon à l'éducation et au bien-être de la population du Grand Montréal.



## ÉQUIPEMENTS ET SERVICES MÉTROPOLITAINS

Depuis sa création en 2001, la CMM contribue au financement des équipements à caractère métropolitain : **le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme, le Planétarium et le Cosmodôme de Laval**. Ces équipements jouent un rôle essentiel dans le développement culturel, scientifique et économique du Grand Montréal, tout en contribuant à son attractivité et à son rayonnement international. Depuis 2016, la contribution accordée atteint annuellement 25,5 M\$.

Fortes de leur collaboration, la CMM et la Ville de Montréal ont conclu en 2022 une entente permettant aux résident·es du territoire de profiter d'un tarif préférentiel sur les droits d'entrée dans les cinq installations d'Espace pour la vie.

DEPUIS 2016,  
LA CONTRIBUTION  
ACCORDÉE ATTEINT  
ANNUELLEMENT

25,5 M\$



© Espace pour la vie

UN SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE  
POUR ORIENTER LES PERSONNES  
VERS QUELQUE

5 000

RESSOURCES  
SOCIOCOMMUNAUTAIRES  
DE LA RÉGION

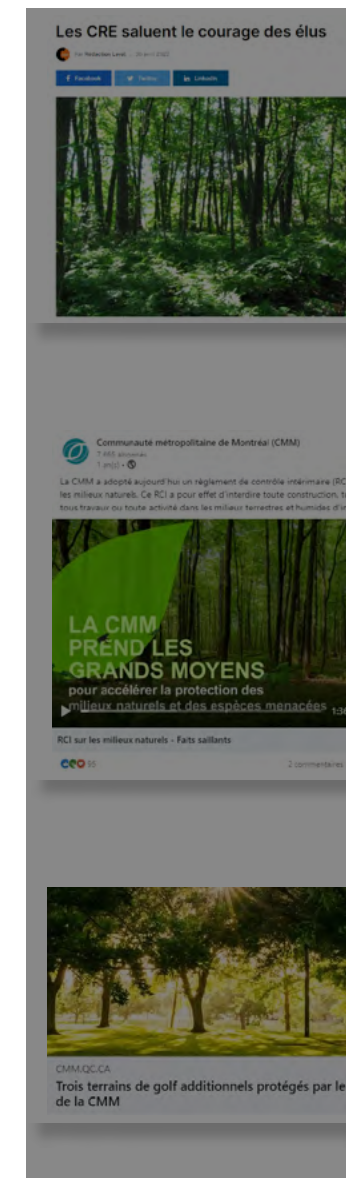
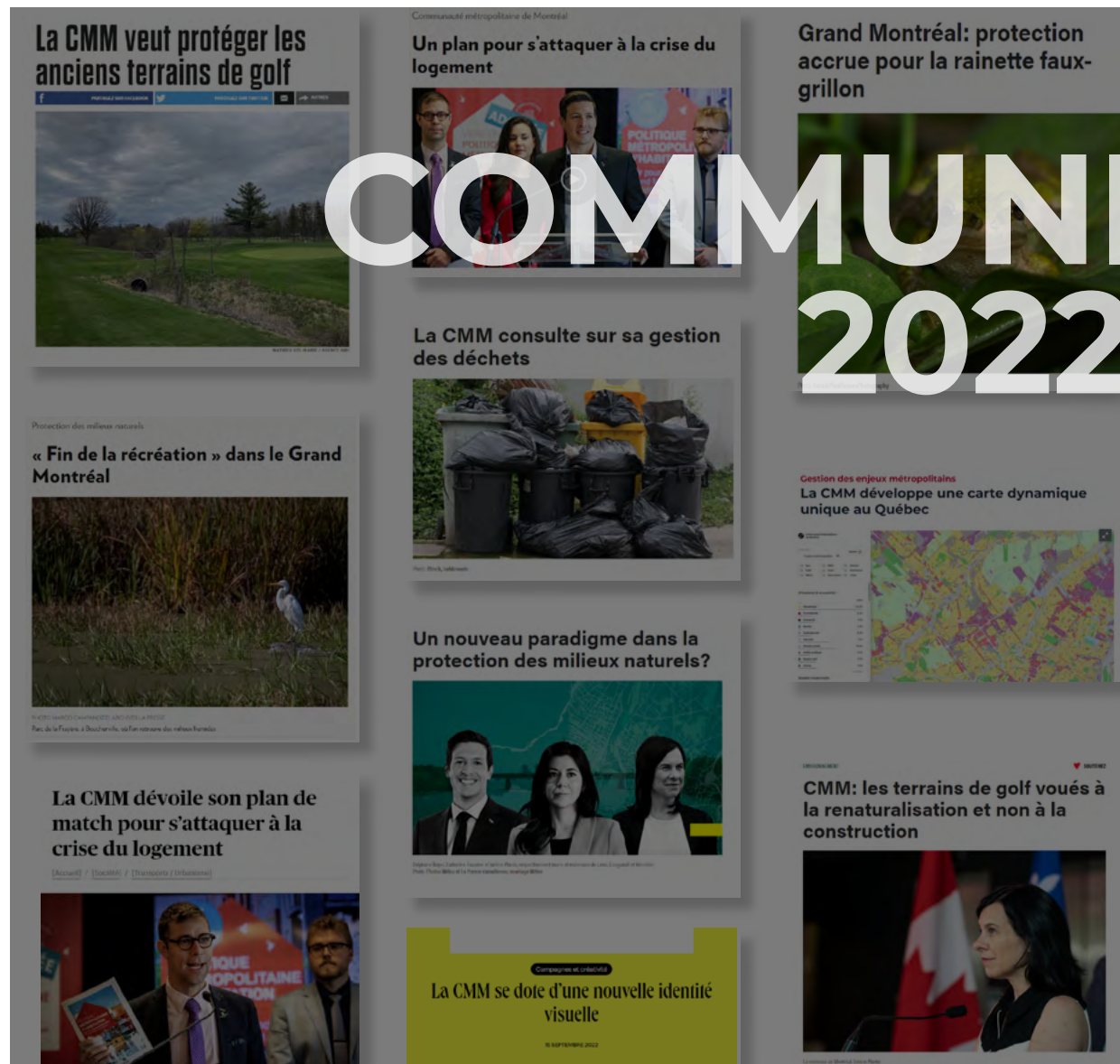
### 211 Grand Montréal

Depuis 2018, la CMM offre un soutien financier pour l'implantation et l'opération du 211 Grand Montréal, un service centralisé d'information et de référence pour orienter rapidement les personnes vers quelque **5 000 ressources sociocommunitaires de la région**. Ce service est complémentaire au 311, au 811 et au 911, et sa gestion est assurée par le Centre de Référence du Grand Montréal (CRGM).

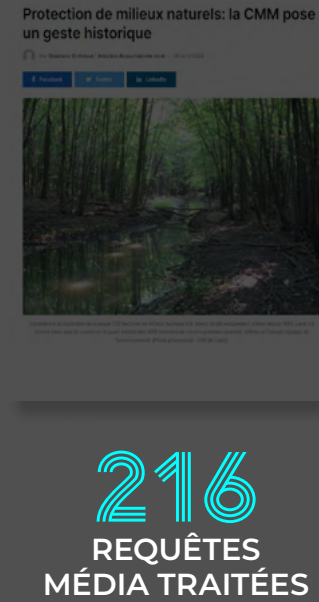
Avec l'arrivée à échéance de la première convention de financement, le conseil de la CMM a entériné en 2022 la décision de **renouveler son financement pour cinq ans**, considérant l'importance de ce service. En parallèle, la CMM et le CRGM poursuivent leurs représentations auprès du gouvernement du Québec afin qu'il augmente son soutien financier à ce service.

# COMMUNICATIONS 2022

Comme l'ensemble des équipes de soutien administratif – direction générale, secrétariat et finances – le Service des communications a été particulièrement sollicité en 2022. Communiqués de presse, infolettres, opérations médiatiques, questions des médias, tribunes et prises de position se sont succédé pour faire connaître les initiatives de la CMM.



## COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES



## UNE IDENTITÉ VISUELLE REVAMPÉE POUR ENTAMER LE PROCHAIN CHAPITRE DE SON HISTOIRE !

Forte de son expertise et de ses réalisations, la CMM a entamé en 2022 un nouveau chapitre de son histoire, où elle devra mener d'importants combats et conduire la transition écologique. Pour l'occasion, elle s'est dotée d'une identité visuelle entièrement revampée, renforçant ainsi son image de marque.

Plus dynamique et rassembleuse, à l'image des élu-e-s du Grand Montréal, cette nouvelle identité se veut être le reflet de la vision qui distingue la CMM depuis sa création : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable.

En ce sens le nouveau logo s'inscrit dans la continuité, conservant la sphère – qui symbolise à la fois la Terre et le territoire métropolitain – comme principale composante. Au centre, deux formes de feuille rappellent la notion de développement durable. Leurs contours, combinés aux arcs représentant les cours d'eau de l'archipel, découpent désormais le territoire en cinq secteurs géographiques pour mieux personifier chacun d'eux. La couleur du nouveau logo évolue quant à elle vers le turquoise, fusion du vert et du bleu qui illustre l'union entre les végétaux et l'eau, entre les milieux naturels et l'archipel.



# TRIBUNES PUBLIQUES

## DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE : Conduire la transition écologique à l'échelle métropolitaine

La présidente de la CMM et mairesse de Montréal, **Mme Valérie Plante**, a présenté les priorités d'action de l'organisation pour les quatre prochaines années le 16 juin, dans le cadre d'un discours intitulé *Conduire la transition écologique à l'échelle métropolitaine*.

Devant un parterre d'élu-es, de partenaires, de médias et de citoyen-nes du Grand Montréal, Mme Plante a notamment souligné les éléments sur lesquelles les villes et les régions métropolitaines doivent miser pour se démarquer et demeurer compétitives : des milieux de vie complets, la présence de réseaux de transport collectif et actif structurants, du logement abordable ainsi que des outils favorisant la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Comme elle le fait depuis plus de 20 ans déjà, la CMM continuera donc de s'appuyer sur son leadership et son expertise exemplaires en matière de planification territoriale pour répondre aux défis d'aménagement, de mobilité, d'habitation, d'économie et d'environnement que la région devra relever dans les prochaines années. **Pour conduire et réussir la transition écologique, elle pourra d'ailleurs compter sur une équipe d'élu-es et d'expert-es tout aussi dynamiques qu'engagés, de même que sur ses nombreux acquis, à commencer par le PMAD.**



## NOS INTERVENTIONS PUBLIQUES

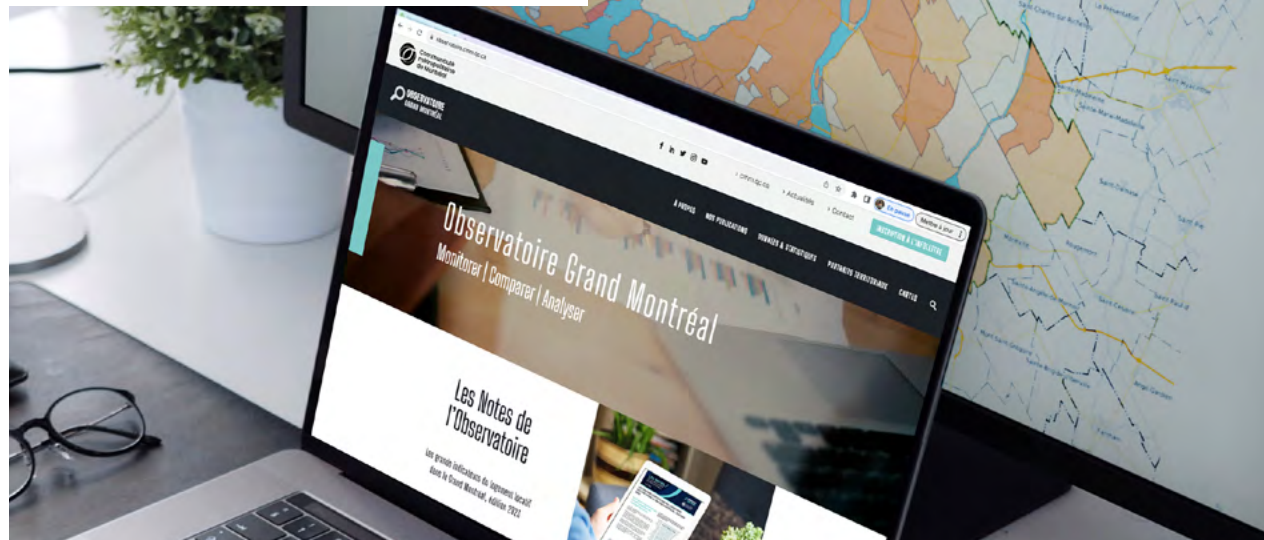
- « [Sommet québécois de l'aménagement du territoire](#) »
- « [Forum « La mobilité dans l'est, c'est à notre tour »](#) »
- « [Sommet de l'habitation 2022 : Notre avenir en tête](#) »
- « [Destination démocratie](#) »
- « [Colloque sur les espaces naturels en milieux urbains](#) »

## NOS PRISES DE POSITION

- « [Rapport du BAPE sur la gestion des résidus ultimes](#) »
- « [Budget du gouvernement du Québec](#) »
- « [Budget du gouvernement du Canada](#) »
- « [Utilisation des plastiques à usage unique](#) »
- « [Dépotoir nucléaire à Chalk River](#) »
- « [Règlement sur les pipelines terrestres](#) »
- « [Distribution d'articles publicitaires non sollicités](#) »
- « [Inscription du monarque à la liste des espèces en péril](#) »



L'Observatoire  
Grand Montréal (OGM)  
est la plateforme de  
diffusion d'analyses et  
de données statistiques  
et cartographiques de  
la CMM. Il permet de  
suivre en continu le  
développement de  
la région et d'appuyer  
la planification et  
la prise de décision.  
De plus, l'Observatoire  
alimente les partenaires  
de la CMM et le grand  
public en données et en  
informations statistiques  
sur le Grand Montréal.



## UNE PLATEFORME REVISITÉE ET MISE À JOUR DES OUTILS DE SUIVI

À l'aube de son 15<sup>e</sup> anniversaire, le site internet de l'Observatoire Grand Montréal a profité d'une cure de rajeunissement en 2022. **Son design moderne et épuré offre maintenant une expérience de navigation plus précise et efficace afin de consulter les données actualisées en continu.**

La mise à jour des indicateurs dans les outils statistiques interactifs de l'Observatoire s'est poursuivie en 2022. Ces outils interactifs regroupent le Grand Montréal en statistiques et les Comparaisons nord-américaines. Dans la section Grand Montréal en statistiques, l'internaute a accès à un ensemble de données statistiques présentées par secteur géographique, MRC ou municipalité de la CMM, alors que dans la section Comparaisons nord-américaines, il peut suivre le positionnement du Grand Montréal par rapport aux grandes régions métropolitaines nord-américaines, en fonction d'un ensemble d'indicateurs.

## PORTRAIT DE L'HABITATION

L'Observatoire Grand Montréal a publié en mai le Portrait de l'habitation dans le Grand Montréal. Celui-ci traite notamment des caractéristiques et de la croissance des ménages, du développement résidentiel, d'abordabilité du logement, de logement social et communautaire et des liens entre l'habitation et la qualité des milieux de vie. Ce portrait a posé les fondements de la politique métropolitaine d'habitation et constitue un intrant important pour la révision du PMAD.



## CARTE DYNAMIQUE

La CMM a amorcé en 2022 le développement d'une carte dynamique permettant de représenter les indicateurs clés de divers enjeux du territoire métropolitain afin d'en comprendre l'évolution dans le temps et l'espace. Une fois en service, cette carte permettra de documenter et d'analyser des phénomènes comme l'étalement urbain, l'occupation du sol, la transition écologique ou encore la construction résidentielle. Elle pourra être utilisée pour le développement de différents outils de monitoring prévus dans le cadre des activités de l'Observatoire Grand Montréal.



